Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 85 (1958)

Heft: 4

Artikel: Patois et ancien français : (suite)

Autor: Chessex, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-230823

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PATOIS ET ANCIEN FRANÇAIS (suite)

par Albert CHESSEX

En ancien français, coverte était beaucoup plus employé que « couverture », qui a fini par l'évincer. Disant coverta, parfois queverta, nos patois perpétuent l'usage ancien, qui survit également dans le mot couverte du français régional.

Au moyen âge, la lampe à huile portait un nom riche en variantes: crasset, craisset, crèseu, croisel, etc. Disparu du français, ce terme s'est maintenu dans les patois sous des formes non moins nombreuses. Le Glossaire du doyen Bridel n'en mentionne pas moins de six, dont les plus fréquentes sont craisu et croset.

En vieux français, le latin crypta avait donné crote, que le français moderne a remplacé par « grotte », venu de l'italien. Quant au dérivé croton, outre le sens de « petite grotte », il avait sur tout celui de cachot, prison obscure et souterraine.

Si las de leur fuite, Q'au repos des crotons la peine les invite...

a écrit Agrippa d'Aubigné. Ces deux mots ne sont plus français, mais les patois les ont conservés, le second tel quel, le premier sous la forme *crota*.

En français vaudois, les coquilles d'œufs, de noix, etc., sont des croises. Dans les patois, les formes varient : crâisa, crouèse, etc., en Savoie, on trouve cruise, qui est le terme même de l'ancien français, intégralement conservé.

En vieux français, les noms des jours, dimanche mis à part, étaient composés au rebours de ceux du français moderne, ou plutôt les deux formes coexistaient. Donc, à côté des noms analogues à ceux du français d'aujourd'hui, on avait dilun ou delun, dimars ou demars, dimercre ou demerque, dioes ou diues, divenres ou devenres, dissande. Dès le XVe siècle, le français a aban-

donné ces formes, tandis que nos patois ne connaissaient que delon, demar, ou demâ, demicro ou demècro, dedjau ou dedzau, deveindro, deçando.

En patois, un précipice, une pente abrupte, très escarpée, est une dérupa; en ancien français, c'était une desrube ou desrupe, mot que le français moderne ne connaît plus.

Parlant de deux bons charpentiers, Jules Cordey écrit dans Por la veillà: « Po manèyî la dètrau, ein avâi min à leu ». Dètrau, hache. L'ancien français disait destral, et ce mot était masculin. Quant à la différence des terminaisons, elle ne doit pas surprendre: al en français correspond régulièrement à au en franco-provençal.

On lit dans la Chanson de Roland: Receü ai hui (aujourd'hui) damage si grant...

Plus tard, damage est devenu « dommage », mais en patois, on dit toujours damadzo, restant ainsi tout près du vieux français.

Le mot « drèche », résidu de l'orge qui a servi à faire la bière ou de la distillation des grains, est une altération du vieux français drache. L'ancienne forme survit chez nous dans le patois drâtsè et le français régional drâche, mais le sens n'est plus tout à fait le même : il s'agit bien encore d'un résidu, mais c'est celui de la fonte du beurre.

Autrefois, lors d'une noce, d'un baptême ou d'un enterrement, on faisait une donne (prononcer don-ne), patois don-na, c'est-à-dire une distribution de monnaie ou de vivres. Ce mot existait aussi en ancien français.